

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20.5.2022 à Sursee

Lieu de l'AG: Kapuzinerkloster, Geuenseestrasse 2a, 6210 Sursee
Début: 10:30

Membres présents du comité:
Johannes Häusermann (JH, président)
Esther Schönenberger (ES)
Florence Gilliard (FG)
Barbara Vitoriano (BV)
Marco Amstutz (MA)
Luca Winiger (LW, compte-rendu du procès-verbal)

Personnes inscrites: 65
Présents: 65 membres (selon la liste de présence)
Excusés: 12 membres
Procuration: 1

Décompte des voix: Christoph Hegele et Raphael Ehrensperger.
Président du jour : Kurt Diggelmann.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale de cette année est accepté à l'unanimité.

Point 1

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de 2021 a été envoyé aux membres de l'ASTFA avec la convocation à l'Assemblée générale de 2022 (INFO 144). Il n'y a aucune objection ni modification. Le protocole du 2.9.2021 est adopté tel que présenté.

Point 2

Rapport annuel du président

JH lit le rapport d'activité pour l'année 2021 de l'ASTFA. Le rapport est adopté à l'unanimité et JH est félicité pour son travail. Le rapport sera envoyé aux membres de l'ASTFA avec la prochaine INFO.

Point 3

Rapport du caissier

Dès 2021, la période comptable sera fixée à la fin de l'année (conformément à la proposition acceptée par le comité lors de l'AG 2021).

BV présente les comptes définitifs pour la période comptable du 1.4.2021 au 31.12.2021:

Actifs de l'association au 31.3.2021:	CHF 76'705.60
Diminution des actifs:	CHF 4344.45

Aucune question ne sera posée à ce sujet lors de la réunion.

Information (BV): Le programme *Banana* est désormais utilisé pour la comptabilité.

Point 4

Rapport des vérificateurs des comptes

Urs Berger présente le rapport des vérificateurs des comptes. Il propose à l'Assemblée d'accepter les comptes 2021, ce qui est fait à l'unanimité. BV est félicitée pour son travail.

Point 5

Cotisations annuelles

Le conseil d'administration demande que la cotisation soit maintenue à CHF 60.00. La proposition est acceptée.

10 nouveaux membres sont accueillis:

Patrick Isler, Marcel Diserens, Daniela Siepman, Geoffroy Luisoni, Alissa Cuipers, Beatric Koens, Sven Müller, Raphael Annaheim, Anna Kienholz und Manuel Walser.

Bienvenue à l'ASTFA!

Départ de l'association: 5 démissions.

Point 6

Site internet

Précisions de FG, responsable entretien site internet. Un onglet spécifique sera créé pour le 50^{ème} anniversaire de l'ASTFA, où les portraits et autres informations intéressantes sur le jubilé seront mis en ligne. En outre, une page Instagram sera créée, où différents thèmes en lien avec l'ASTFA seront postés à intervalle régulier. Par rapport à ceci, les membres sont invités à communiquer à FG d'éventuels *posts* en rapport à leur travail. Il est également toujours possible d'envoyer un portrait.

Point 7 Changement de statuts

La motion du Comité concernant les modifications des statuts concernant les articles 4 et 13 est accueillie. Les changements sont les suivants:

version obsolète:	nouvelle version modifiée:
<p>Art. 4: Adhésion</p> <p>1.) Peut devenir membre actif, toute personne qui participe professionnellement à des investigations archéologiques et qui en tire son revenu principal.</p> <p>2.) Peut devenir membre passif, toute personne dont la participation à des investigations archéologiques n'est pas une activité professionnelle, mais qui y collabore et désire favoriser les buts de l'Association.</p> <p>Le comité accepte les candidatures, il peut s'y opposer et faire des exceptions.</p>	<p>Art. 4: Adhésion</p> <p>Peuvent devenir membres actifs les personnes qui participent à titre professionnel à des recherche archéologiques ou d'analyse du bâti.</p> <p>L'admission dans l'association est décidée par le comité qui peut s'opposer à une candidature et accorder des exceptions.</p>
<p>Art. 13:</p> <p>Le financement des activités de l'Association est assuré par les cotisations de ses membres, par les dons éventuels et par la vente du périodique à l'extérieur.</p>	<p>Art. 13:</p> <p>Les finances nécessaires sont assurées par les cotisations des membres et d'éventuels dons.</p>

Point 8 Cours Précisions de ES.

Le nouveau cycle de cours 2022-2024 comprendra quelques nouveaux cours. En particulier dans le domaine des méthodes et documentation numérique, des blocs de cours seront proposés. Ainsi, un premier cours de base introduira le langage numérique (découvertes des notions de base), pour ensuite approfondir avec d'autres cours sur les applications possibles en archéologie.

En 2021, 11 cours ont eu lieu. Cette densité est due à la situation du corona qui devrait être meilleure avec les débuts de ce nouveau cycle.

Point 9

DIG

Précisions de ES sur les activités du groupe de travail.

- **Interventions publiques en 2021:** exposé Durant Digiarch, présentation lors d'une rencontre d'utilisateurs IMDAS, table ronde de l'EAA '3D-Documentation in Archaeology and Cultural Heritage: What should good Guidelines consist of?'
- **Membres:** actuellement quelques mutations dues à des changements de postes et modifications des profils de poste. Les membres des cantons non représentés sont les bienvenus.
- **Rendez-vous:** le prochain rendez-vous digital aura lieu le **20 octobre 2022**. Toutes les personnes s'intéressant au thème DIG sont les bienvenues.
- **Publication 'Punktwolkenbasierte Dokumentation in der Archäologie - Eine schweizweit konsolidierte «good practice» für verschiedene Befundgruppen'** disponible ici: <http://vatg.ch/aus-und-weiterbildung/publikationen/>
- En 2021, le thème **SIG dans l'archéologie suisse** a été esquissé et des enquêtes ont été menées. Il en a résulté une demande auprès de la CSAC pour un modèle de géodonnées minimal en automne 2021.
- **Le projet pilote Modèle minimal de géodonnées pour les sites archéologiques (MiGAF)** est en phase de conception. L'analyse des besoins et des données existantes a eu lieu. Actuellement : élaboration du modèle de données.
- **Les nouveaux thèmes** sont: les plateformes d'échange, le dessin manuel, l'exploitation des données numériques et le regroupement des géodonnées et autres données dans une base de données.

Point 10 Elections

10.1. Réélection de quatre membres du comité

Marco Amstutz (Archäologischer Dienst des Kantons Bern), Florence Gilliard (Amt für Archäologie Thurgau), Luca Winiger (Kantonsarchäologie Luzern) et Johannes Häusermann (Stadt Zürich, Amt für Städtebau, Unterwasserarchäologie) sont réélus pour une nouvelle période de 2 ans.

10.2. Election d'un nouveau membre du comité

Maja Gilomen (Archäologischer Dienst des Kantons Bern) est élue pour une période de deux ans.

10.3. Election d'un vérificateur des comptes

Daniel Möckli est élu pour une période de deux ans.

Point 11

Examen de technicien de fouilles

Six personnes se sont inscrites à l'examen de technicien de fouilles de 2022. L'examen théorique a été passé en fin janvier 2022 et les examens pratiques auront lieu dans le courant de l'année.

Clôture: 11:30

23.6.2022, Luca Winiger